

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTLEVIC

L'an deux mil six et le vingt six septembre à vingt heures , le conseil municipal de MONTLEVIC régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur PETERS William, Maire.

**Présents** : Mr PIROT Bernard, Mme LORET Jeanne, Mr AUCLAIR Olivier, Mr PENNEROUX Michel, Mme PIROT Annie, Mr DUPUIS Jean-Michel, BRUNEAU Bernard, ALAPETITE Claude, NOIZAT Michel.

**Absents excusés** : Melle COBO Isabelle

**Secrétaire** : Mr AUCLAIR Olivier

**Objet** : Ligne grande vitesse Limoges Poitiers

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier du Sénateur François Gerbaud et du Président du Conseil Général Louis Pinton, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

S'oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 million d'habitants.

Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres régionales et départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.

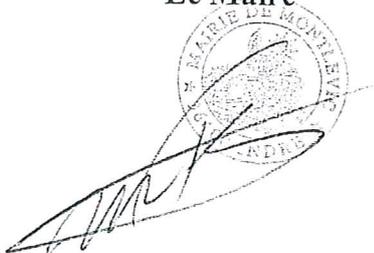
Demande :

- la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie.

- l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Pour copie conforme :

Le Maire

A circular official stamp of the Municipality of Montevault is partially obscured by a large, stylized handwritten signature in black ink.

Reçu à la Sous-Préfecture

le - 9 OCT 2006

